

# Bétharram et autres turpitudes (suite)

## 1. Bétharram : du silence ministériel au pas de vague institutionnel

par

**Djéhanne Gani**

*Le café pédagogique ,3 mars 2025*

[https://cafepedagogique.net/2025/03/03/betharram-du-silence-ministeriel-au-pas-de-vagueinstitutionnel/?utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Lexpresso\\_03-03-2025&utm\\_source=Expresso](https://cafepedagogique.net/2025/03/03/betharram-du-silence-ministeriel-au-pas-de-vagueinstitutionnel/?utm_medium=email&utm_campaign=Lexpresso_03-03-2025&utm_source=Expresso)

Le parent d'élève, le ministre de l'Éducation nationale, le président du conseil général, le député des Pyrénées-Atlantiques, le maire de Pau François Bayrou ne savait pas. De quoi Bétharram est-il le nom ? De la violence, d'une violence décuplée par la violence du silence et de l'aveuglement.

*Le scandale de Bétharram met à nouveau en lumière la question de l'absence de contrôles financier comme pédagogique des établissements privés sous contrat,*

*financés à 76% d'argent public sans contrepartie malgré les plaintes et les alertes.*

Mais l'affaire Bétharram met aussi sous le feu des projecteurs la mécanique du silence des institutions .Combien d'autres Bétharram en France ou Notre-Dame de Garaison ? Dans quelle mesure, le silence des adultes est-il coupable ? *La violence du silence en dit long sur les violences éducatives*, la responsabilité des adultes et une certaine vision de l'éducation.

### **Le « pas de vague » institutionnel**

Depuis les révélations des journalistes de Médiapart, la parole se libère et la question des responsabilités et des silences à différentes échelles se pose. Le 19 février 2025, un inspecteur d'académie, auteur d'un rapport sur l'institution catholique avoue avoir « fait un rapport qui ne tient pas la route actuellement\_» en 1996 à l'issue d'une plainte déposée pour violences physiques. Ce rapport délégitime la plainte et le témoignage de la professeure de mathématiques. Diligenté par François Bayrou, alors ministre de l'Éducation nationale, il accable la lanceuse d'alerte dont l'état d'esprit est qualifié de « *négatif* », et recommande de « *trouver une solution afin que M<sup>me</sup> Gullung n'enseigne plus dans l'établissement* ». Sa conclusion fait froid dans le dos : la réponse à la plainte est de mettre au ban une professeure. Rédigé en 1996 après une journée dans l'établissement, c'est le seul à avoir été effectué sur l'institution catholique malgré la gravité des plaintes successives. 30 ans plus tard,

*après des centaines de victimes, le deuxième contrôle de Notre-Dame de Bétharram aura lieu le 17 mars 2025, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale.*

Des enfants ont perdu une partie de l'audition suite à une gifle du surveillant général, des enfants ont été victimes de violences physiques et sexuelles pendant des décennies.

### **Des signalements et plaintes pour violence et viols ignorés par l'administration et l'Éducation nationale**

Le scandale Bétharram lève le voile sur les silences et les alertes ignorés. Des plaintes pour violences et viols ont été pourtant déposées depuis 1993. En 1993, 1996, 1998 des familles alertent sur les violences physiques comme verbales et des plaintes pour viols ont été déposées. Malgré les alertes, les ministère de l'Éducation nationale et de la justice n'ont pas diligenté d'inspection au recteur d'académie. De 1997 à 2000, Ségolène Royal était alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire et affichait à son agenda pourtant la lutte contre les violences et la pédocriminalité, dans le public.

Entre 2000 et 2013, plusieurs plaintes pour viols ont été déposées et classées. Durant des décennies, des alertes et plaintes, ont été ignorées. *Le contrat d'association de l'institution catholique n'a pas été remis en question, pas plus que ses financements, ni les personnels inquiétés.* Le surveillant général, accusé d'avoir crevé quelques tympan, et d'être responsable d'humiliations, et de violences physiques et sexuelles, a poursuivi sa carrière, il était de 2005 à 2019, directeur adjoint d'un collège catholique à

Châteauroux. Le prêtre accusé de viols en 1998 et 2000 s'est jeté dans le Tibre.

Le secrétaire général de l'enseignement catholique, Philippe Delorme, dit n'avoir « *vent d'aucun contrôle* ». L'Église, l'État, le rectorat n'ont pas pris de mesures pour faire cesser ces violences malgré les plaintes déposées en justice.

La sanction de la professeure en 1996 montre combien le système repose sur des silences. Les autres adultes de la communauté éducative, professeurs comme parents d'élèves, n'ont donc pas fait bloc avec l'enseignante et la famille plaignante. Il s'agit de protéger la réputation de l'institution et non les enfants. *Les mécanismes de la brutalité institutionnelle ont pour victimes les enfants et les lanceurs d'alerte.*

### **Un système de violence éducative**

Le Journal Télévisé en 1996 qui fait état des châtiments corporels à l'école Bétharram suite à la plainte, montre que ceux-ci sont tolérés : il y est question de « *dérapages de discipline* ». La professeure et la famille dénoncent un « *traitement inhumain et dégradant et coups et blessures* ». Pour l'élève qui a intériorisé cette culture de la violence, c'est « *un peu exagéré* ». *C'est une culture et un système de domination, d'humiliation et de soumission qui met en danger l'enfance.* La violence est érigée en système sous couvert d'excellence et d'exigence pour ces établissements élitistes. Ainsi institutionnalisée, la violence n'est-elle pas à passer sous silence, tacitement ?

**L'affaire Bétharram, c'est l'affaire de silences**, d'un système de maltraitances qui met l'enfance en danger. Dans cette affaire, on retrouve la colonie pénitentiaire de 1934 décrite par Sorj Chalandon dans *L'Enragé*, ou encore l'internat du XIX<sup>e</sup> siècle des *Désarrois de l'élève Törless* décrit par l'autrichien Robert Musil. Bétharram, c'est aussi *La fabrique de violence* de Jan Guillou, la culture de la brutalisation et de la domination des adultes exercée sur les enfants sous couvert d'une rengaine de l'autorité et de l'ordre.

## **2. Bétharram : Philippe Delorme « Il faut aller au bout de la vérité » .**

**par**

***Le Café pédagogique, 3 mars 2025***

[https://cafepedagogique.net/2025/03/03/betharram-philippe-delorme-il-faut-aller-au-bout-de-la-verite/?utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Lexpresso\\_03-03-2025&utm\\_source=Expresso](https://cafepedagogique.net/2025/03/03/betharram-philippe-delorme-il-faut-aller-au-bout-de-la-verite/?utm_medium=email&utm_campaign=Lexpresso_03-03-2025&utm_source=Expresso)

Dans un entretien de 16 minutes au *Figaro*, le secrétaire général actuel de l'enseignement catholique s'exprime sur l'affaire Bétharram. « Il faut aller au bout de la vérité. Il faut que la justice soit rendue », souligne Philippe Delorme, secrétaire général de l'enseignement catholique sur le Figaro TV. « Dans les cas d'agressions sexuelles et d'abus sexuels, l'Église a mis en place des dispositifs pour accueillir et reconnaître la responsabilité des auteurs et indemniser éventuellement certaines victimes au-delà de la prescription. L'Église et l'enseignement catholique ne laisseront pas tomber ces victimes ». Philippe Delorme déclare aussi « ne pas connaître cet établissement. Il y a une tendance néfaste à vouloir protéger une institution avant de protéger une personne. Ce temps est définitivement révolu. » Le responsable en profite pour communiquer sur le récent programme mis en place par le réseau catholique sur « [la protection des publics fragiles](#) ».

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/violences-a-l-ecole-comme-a-betharram-la-parole-se-libere-a-notre-dame-de-garaison-ou-etait-scolarise-jean-castex-20250302>

### 3. Bétharram l'omerta

par

*Golias*, 26 février 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/02/26/46364/>

**130 victimes de l'institution privée catholique Notre-Dame de Bétharram dans les Pyrénées-Atlantiques se sont fait connaître auprès du procureur de Pau pour des faits de violences physiques, d'agressions sexuelles ou de viols entre les années 1950 et 2000. 60 d'entre elles concernent à ce jour des violences sexuelles. Une enquête préliminaire a été ouverte le 1er février 2024. Président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques de 1992 à 2001, ministre de l'Éducation nationale de 1993 à 1997 et maire de Pau depuis 2014, François Bayrou a-t-il une quelconque responsabilité et savait-il ce qui se passait à Notre-Dame de Bétharram, cet établissement d'enseignement privé sous contrat ?**

François Bayrou est apparu touché et bouleversé à la sortie de l'entretien qu'il avait organisé ce 15 février à la mairie de Pau avec le collectif des victimes de l'institution du collège et lycée de Bétharram. Durant plus de trois heures, il a écouté le vécu et les abus subis. « C'était le surgissement d'un continent que j'ignorais, certifie le Premier ministre à la sortie de l'entrevue. Des actes d'une violence insoutenable et

des agressions sexuelles abominables... L'expression de la vérité... »

**Mais de quelle vérité parle-t-on ? De celle des victimes ?**

« Entendez dans ces lieux la souffrance de tous ces enfants... Comment ça fait mal, la souffrance ! Entendez ces cris indélébiles qui resteront à jamais gravés au fond de nos tripes... », a lancé Alain Esquerre, porte-parole du collectif des victimes de Bétharram au Premier ministre et à la presse. Cette journée, qualifiée d'historique par plusieurs victimes, semble avoir apaisé et pansé pour certains la sensation du traumatisme. « C'est une journée qui nous a transportés », décrit Pascal (ancien élève). « Il y a eu beaucoup d'émotion et une écoute parfaite de la part de François Bayrou. J'ai eu le sentiment d'avoir tourné une page et d'avoir fait un pas en avant pour que toute la lumière soit faite sur Bétharram. Ce que Bayrou vient de faire, la Conférence des évêques de France et la congrégation de Bétharram ne l'ont pas fait. »

Pour Pierre, élève de 1977 à 1984, c'est une révélation après un long tunnel. « Après avoir écouté le discours d'Alain et du Premier ministre français, je me sens enfin justifié », écrit-il sur le groupe Facebook créé par Alain Esquerre. « Ce que nous avons vécu n'était pas une banalité, mais un calvaire d'enfance. Il y a des moments dans la vie, où nous sommes confrontés à l'adversité, à la critique et au doute, non seulement de la part des autres, mais aussi parfois de nous-mêmes. Dans ces moments-là, on peut avoir l'impression que le monde est contre nous, que les choses auxquelles nous



croyons, les chemins que nous avons choisis, sont tous erronés. Nous nous demandons si la lutte en vaut la peine, si le poids de l'incompréhension disparaîtra un jour. » Pierre a subi des attouchements de la part du surveillant général de l'époque et déplore la prescription des faits due au dépassement du délai de prescription. Après une garde à vue, son agresseur vient d'être relâché.

Alain Esquerre attendait de la part de François Bayrou de l'écoute et une réelle compassion pour les victimes. Il l'a senti sincère. Mais comment ne pas l'être ? Comment en arrive-t-on à de telles extrémités sur des enfants, sans qu'une voix intérieure ou supérieure ne vienne briser cet engrenage et remettre à leur place, l'amour et l'empathie que l'on doit à son prochain et aux plus faibles. ***Un manque d'humanité où les pervers se pardonnent entre eux afin de s'octroyer le paradis et l'absolution de leur Créateur.*** Des prédateurs qui ciblaient leurs victimes chez les élèves les plus fragiles, le plus souvent vivant à l'internat, sans contact journalier avec leurs parents. Des enfants qui porteront tous, en eux, le même sentiment de trahison et dont la vie a été modifiée, brisée et la parole étouffée.

#### 4. De la laïcité soudain trahie...

par

*Golias* , 19 février 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/02/19/de-la-laicite-soudain-trahie/>

Les enseignements relatifs à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) prévus par la loi depuis 2001 ne sont dispensés qu'à environ 15 % des élèves. Ceci résulte des renoncements de la puissance publique soumise aux exigences d'une partie de l'opinion. Cette situation est déplorable. Elle bafoue l'ordre républicain. ***La laïcité est violemment battue en brèche par ceux qui s'en proclament pourtant les zélateurs les plus sourcilleux.*** Ces moralistes, qui ne répugnent pas à user d'arguments obscènes, revendiquent un particularisme qu'ils exècrent pour autrui. Les attaques contre l'EVARS sont en réalité au cœur d'une bataille culturelle bien plus large qui - on le voit aussi dans une partie de la presse et des médias - prend une intensité considérable. *La mise à mal du principe républicain, et pas seulement en France, en est l'objet véritable.*

### **Un devoir de la puissance publique**

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS) répond, aux yeux du législateur, à un des objectifs en lien avec les constats des éducateurs, des psychologues, des médecins, des juristes et autres divers observateurs de la société. C'est d'abord sous l'angle presque exclusif de la prophylaxie des grossesses précoces et de l'échec assez constant de la contraception chez les femmes adultes, malgré le travail des associations comme le Planning familial, qu'il a été jugé utile depuis longtemps de délivrer aux jeunes en âge de procréer des informations véridiques et réalistes sur les éléments biologiques (anatomie et physiologie) de la

reproduction humaine. On peut juger que, malgré ces efforts, des tendances notables persistent en matière de maîtrise de la fécondité. En 2016 (selon Santé publique France), 8 % des femmes concernées par la contraception déclaraient ne pas utiliser de moyen pour éviter une grossesse. D'autres continuent d'utiliser des méthodes (dites « naturelles » ou traditionnelles) peu fiables. En 2022, environ 243 000 IVG ont été réalisées en France, soit un taux de 16,74 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans.

Cet aspect, exclusivement biologique, ne peut être séparé de celui qui concerne plus largement les relations affectives - incluant la sexualité - que peuvent entretenir les hommes et les femmes de tout âge, depuis l'enfance. C'est pourquoi les informations sur la reproduction ne sont qu'une composante de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle qui, selon les vœux du législateur, vise à donner aux jeunes les outils pour se protéger, comprendre et respecter les autres.

## **5. Intelligence de l'intelligence : l'univers rêvé des machines**

par

*Golias*, 30 janvier 2025

<https://www.golias-editions.fr/2025/01/30/intelligence-de-lintelligence-lunivers-reve-des-machines/>

L'intelligence artificielle (IA) rend des services notables dans des activités utilisant de grandes quantités de données numériques. À une vitesse insoupçonnée, ces processus s'appliquent maintenant au traitement de textes de telle sorte qu'ils en produisent de nouveaux que nul auteur n'a écrits. De même, des images et des voix sont générées sans rapport avec des faits réels. L'inflation de ces usages appelle des limites éthiques et politiques dans la mesure où ils conditionnent, souvent de manière insoupçonnée, la vie des individus et le gouvernement de la Cité. **Le rapport de la Défenseure des droits « Algorithmes, systèmes d'IA et services publics »**, nous invite à en prendre conscience au regard de nos libertés.

La volonté de créer des machines capables de penser comme des humains remonte à l'Antiquité. C'est au milieu du XX<sup>e</sup> siècle que l'hypothèse de la création d'une intelligence artificielle (IA) a véritablement pris forme, avec les travaux de pionniers comme *Alan Turing*<sup>1</sup>. Malgré les progrès des ordinateurs capables d'opérer des calculs et des classements à des vitesses de plus en plus considérables sur des quantités de données de plus en plus massives, la création de machines qui « pensent » ne semblait plus, après avoir été jugée imminente, pouvoir être accessible pendant des décennies.

Il faut attendre les avancées de l'« apprentissage profond » par les machines (cela a commencé par la reconnaissance de formes) pour accumuler des données et créer des systèmes capables de réaliser des tâches de plus en plus complexes comme la traduction automatique (qui fait des progrès

saisissants) ou la conduite autonome (qui reste plus problématique : champ d'application, consommation des données). *L'intelligence artificielle permet aujourd'hui de créer des machines capables de simuler - le mot est d'importance - des productions attribuées à l'intelligence.* Elles peuvent - dit-on - apprendre, prendre des décisions et résoudre des problèmes de manière autonome. Tous ces termes - grevés d'anthropomorphisme assez abusif - sont envisagés du point de vue des performances et n'impliquent pas que les processus soient identiques à ceux utilisés par l'intelligence animale et plus encore humaine.

L'IA se développe très vite, les chercheurs l'utilisent pour la perfectionner. Cela accroît ses performances rapidement. Par exemple, la reconnaissance d'images accroît la pertinence des diagnostics médicaux et la possibilité de les rendre massifs en vue de prévention. D'autres applications sont peu connues et assez banales. Les appareils photo numériques peuvent déclencher la photo d'un groupe par le sourire d'un de ses membres ou effectuer des réglages de vitesse et d'obturation selon qu'ils ont « reconnu » la tête d'un animal ou d'un humain. Les boîtes vocales qui nous demandent de préciser l'objet de notre appel sont aussi des IA. L'objectif ultime de la recherche en IA serait, sans autres considérations, de simuler totalement les performances de l'intelligence humaine. L'accroissement de son autonomie de « décision » posera nécessairement des questions éthiques. L'actualité guerrière en montre déjà l'enjeu dans le choix des cibles, l'évaluation des dégâts dits collatéraux (quota tolérable de meurtres de civils) et l'automatisation des actions létales. Officiellement, ce sont

les humains qui, aujourd'hui, décident d'agir. On doit craindre que ce ne soit déjà plus toujours le cas et, qu'à tout le moins, la responsabilité des actes s'en trouve minorée, puisque la « machine » aura sa part de la décision.

## **6. Affaire de Bétharram : trente ans d'inertie à l'éducation nationale**

par

*Violaine Morin et Eléa Pommiers*

*Le Monde, 2 mars 2025*

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/03/02/affaire-de-betharram-trente-ans-d-inertie-a-l-education-nationale\\_6572818\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/03/02/affaire-de-betharram-trente-ans-d-inertie-a-l-education-nationale_6572818_3224.html)

*Nombre d'anciens responsables disent n'avoir aucun souvenir de signalements au sujet de cet établissement, qu'au moins 150 anciens élèves mettent en cause pour des violences, des agressions sexuelles et des viols. Bétharram était pourtant placé sous la responsabilité du ministère, et théoriquement soumis à son contrôle.*

Lorsque les responsables au ministère de l'éducation nationale des années 1990 fouillent leur mémoire au sujet de

Notre-Dame de Bétharram, ils n'en exhument que deux mots : « *rien* », « *jamais* ». Anciens recteurs, membres de cabinets ministériels, inspecteurs généraux, directeurs de l'administration centrale, aucun n'a souvenir d'avoir entendu le nom de cet établissement privé catholique des Pyrénées-Atlantiques, aujourd'hui au cœur d'une enquête tentaculaire pour des faits de viols, d'agressions sexuelles et de violences ayant fait au moins 150 victimes entre 1955 et 2004. Un surveillant laïque, en poste jusqu'en 2024, a été [mis en examen](#) le 21 février pour « viol par personne ayant autorité » entre 1991 et 1994 et « agression sexuelle sur mineur de 15 ans » en 2004.

## **7. Affaire Bétharram : après le choc, la parole se libère sur les internats catholiques**

La médiatisation de l'affaire de Bétharram et ses suites judiciaires provoquent une onde de choc dans toute la région et au-delà. Une libération de la parole sur les violences physiques ou sexuelles commises il y a parfois plusieurs décennies principalement dans des internats catholiques.

par

*Bernard Gorce avec Xavier Renard*

*La Croix, 3 mars 2025*

(L'école catholique Notre-Dame-de-Garaison à Monleon-Magnoac, le 27 février. Suite à la médiatisation de l'affaire Bétharram, les témoignages se multiplient également contre cet établissement des Hautes-Pyrénées.

*La médiatisation de l'affaire Bétharram est en train de libérer la parole sur le passé des internats catholiques. Le collectif de victimes de Bétharram recense désormais 152 plaintes. Avec « un corpus de 40 nouvelles plaintes, dont 18 portant sur des faits de nature sexuelle »* selon son porte-parole Alain Esquerre qui les a remises, jeudi 27 février, au parquet lors d'une rencontre à huis clos avec le procureur de Pau.

Au-delà de l'établissement du Béarn, d'autres témoignages...

**À découvrir** Affaire Bétharram : les victimes exhortent la congrégation à sortir du « mutisme »

- Affaire Bétharram
- L'Église face aux abus sexuels
- Enseignement catholique



